2 rue des goutais
BP 39156
35091 RENNES cedex 9
02 99 83 07 07

Références à rappeler :
Assurance FLOTTE AUTOMOBILE
Contrat n° J03434B0055000

STE EVARISTE
3 rue galois
ZA PARISWEST
78310 MAUREPAS

Edité le 22.04.2025

Mémo véhicule assuré

Voici les caractéristiques de votre police d'assurance :

Nom, Prénom et Adresse du souscripteur	DUMONT CLEAN SERVICES 331 RUE DES ECHARRIERES 38440 ST JEAN DE BOURNAY
Numéro de contrat	J03434B0055000
Dénomination de la Compagnie	SMA
Date de prise d'effet des garanties	01/01/2025
Numéro d'immatriculation du véhicule	**FT-342-RB**
Marque et modèle du véhicule	Mercedes Benz Arocs / ASP
Numéro de référence interne client	

ASSISTANCE : 01 55 92 13 07 / No convention 5005337

A quoi sert ce mémo ?

Ce mémo constitue une présomption d'assurance pour les **véhicules immatriculés** pendant les 15 jours suivant la date de prise d'effet de votre contrat d'assurance.
A l'issue de cette période, seule l'inscription par l'assureur au Fichier des Véhicules Assurés (FVA) fera foi. Le fichier est utilisé par les forces de l'ordre pour effectuer des contrôles en bord de route.
Nous vous rappelons que l'assurance Responsabilité Civile auto est obligatoire et la conduite sans assurance est un délit qui peut s'accompagner d'une amende.
Vous avez la possibilité de vérifier si le véhicule immatriculé que vous conduisez est bien assuré :

- en consultant le site public FVA (à compter du 01.04.2024) : https://www.fva-assurance.fr
- en appelant le serveur vocal : 01 38 64 32 22 (coût d'un appel local)

Où conserver votre mémo ?

Nous vous conseillons de conserver un exemplaire de ce « mémo » dans votre véhicule car il vous permet de renseigner les éléments essentiels du constat amiable en cas d'accident : assureur et numéro de contrat.

La circulation internationale

1/ Pour circuler avec votre véhicule dans les pays ci-dessous, vous devez nous demander une carte internationale d'assurance automobile (IMIC) :

Albanie, Azerbaïdjan , Maroc, Moldavie, République de Macédoine du Nord, Tunisie, Turquie, Ukraine.

2/ Pour circuler dans les pays ci-dessous, la plaque d'immatriculation français vaut présomption d'assurance (vous n'avez besoin d'aucun document supplémentaire) :

• Autriche, • Principauté d'Andorre, • Belgique, • Bulgarie, • Bosnie-Herzégovine, • Suisse, • Liechtenstein, • Chypre, • République Tchèque, • Allemagne, • Danemark, • Espagne,	• Estonie, • Finlande, • Grande Bretagne, • Grèce, • Hongrie, • Croatie, • Italie, • Irlande, • Islande, • Grand-Duché du Luxembourg, • Lituanie • Lettonie	• Malte, • Monténégro, • Norvège, • Pays-Bas, • Portugal, • Pologne, • Roumanie, • Suède, • République Slovaque, • Slovénie, • Serbie

SARL ENCCAS au capital de 500.000€ inscrite au RCS Paris n° B 344 519 855. Siège social : 45, rue de Maubeuge 75009 Paris.
Société de courtage d'assurance enregistrée à l'Orias sous le n°07001974 – www.orias.fr ; exerçant selon le b) au sens de l'article L520-1 du Code des assurances ; placée sous le contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), 4 place de Budapest – CS 92459- 75436 Paris Cedex 09. Coordonnées de notre Service Réclamation : BP 39156, 35091 RENNES Cedex 9 ou par notre site internet http://www.heuze-assurances.fr/contact.html. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à ENCCAS, Service Communication situé BP 39156, 35091 RENNES Cedex 9.